

Erratum

Numéro 161, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82031ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2016). Erratum. *Lettres québécoises*, (161), 4–4.

Ces tableaux montrent que, si l'on exclut la maison *Druide*, fondée en 2011, 5 éditeurs de la première décennie des années 2000 sont fort bien représentés dans la catégorie « roman » avec 13 nominations : 3 pour *Alto* et *Le Quartanier*, 2 pour *Marchand de feuilles*, *Héliotrope* et la *Peuplade* et une nomination pour *Mémoire d'encrier*, alors que seuls trois éditeurs de l'ancienne garde sont présents : *Les Éditions XYZ*, avec une nomination, *Québec Amérique*, avec deux nominations, et *Boréal*, qui se démarque de façon incontestable avec six nominations. Notons par ailleurs que le Grand Prix du livre de Montréal 2015 a privilégié la poésie, qui a tout raflé à l'exception du roman de Dominique Scali, *À la recherche de New Babylon* publié aux éditions *La Peuplade*. Ce choix massif de recueils de poèmes est inusité, mais pourquoi pas ? Notons aussi que les éditeurs de la première décennie du deuxième millénaire occupent quatre places sur cinq pour le Prix du Gouverneur général 2015, ce qui est pour le moins exceptionnel. C'est du reste ce constat qui m'a incité à écrire le présent éditorial.

Subventions du Conseil des arts du Canada : des comparaisons

À l'évidence, les jeunes maisons ont pris leur place au palmarès des prix, mais ont-elles reçu leur part du magot des subventions ? Par souci d'efficacité, j'ai éliminé deux maisons du groupe des jeunes éditeurs parce qu'elles sont atypiques. Ce sont *Mémoire d'encrier*, qui s'est donné pour mission de mettre de l'avant la diaspora haïtienne mais aussi les écrivains autochtones, et *La Peuplade*, qui a connu un démarrage lent dans ses parutions par rapport aux autres maisons.

Par ailleurs, j'ai décidé de comparer les jeunes maisons d'édition à *Triptyque* (1977) et à *XYZ*

éditeur (1985) de la génération précédente. Les deux maisons ont vu leurs auteurs souvent finalistes et gagnants aux différents prix choisis et elles ont acquis une notoriété indubitable.

L'objectif est de savoir, chiffres à l'appui, si les maisons de la première décennie de l'an 2000 ont reçu la part qui leur est due pour le travail admirable qu'elles ont accompli. Ensemble, les 4 maisons retenues (*Alto*, *Marchand de feuilles*, *Le Quartanier*, *Héliotrope*) ont cumulé 203 000 \$ pour 44 parutions — ou 11 titres par éditeur — durant l'année 2013, ce qui donne un revenu moyen de 50 750 \$ pour leur programme annuel. Chaque titre leur a donc rapporté un montant moyen de 4 614 \$ en subvention du CAC.

En ce qui concerne les éditions *Triptyque* et *XYZ* éditeur, le montant reçu pour l'année 1998 a été de 171 400 \$ pour la publication de 50 livres. Si l'on traduit ce montant en dollars constants par rapport aux subventions reçues par les nouveaux éditeurs en 2013, il faut multiplier ce chiffre par 1,35 \$, selon les données de la Banque du Canada, pour obtenir une somme totale de 231 390 \$ ou 115 695 \$ par éditeur. La subvention moyenne par livre publié s'élève à 4 627, 80 \$ pour une production moyenne de 25 livres. La différence entre les deux générations d'éditeurs est de l'ordre de 13,80 \$ par titre en faveur des « anciens » éditeurs. On aurait voulu arriver à égalité pour les deux générations qu'on n'aurait pas pu faire mieux !

J'avoue que j'ai été étonné par ces résultats. Je m'attendais à ce qu'ils soient nettement différents. Sans compter que certains, parmi les nouveaux éditeurs, se sont souvent plaints d'être sous-subsidés. Au moins deux d'entre eux me l'ont dit. Je suis fortement porté à penser que ce sentiment d'iniquité est né du fait que

le Conseil des arts du Canada ne donne accès qu'au montant accordé aux éditeurs sans préciser le nombre de livres publiés annuellement. Dans le cas qui nous intéresse, les deux éditeurs de la décennie 90 ont mis sur le marché deux fois et un quart plus de livres que la moyenne de ceux du deuxième millénaire (25 livres c. 11 livres). Les subventions des nouveaux éditeurs sont moindres, par la force des choses, à cause de cet écart.

Cette mise au point faite, on ne peut que féliciter le Conseil des arts du Canada d'avoir pratiqué une rémunération « juste et équitable », selon l'expression consacrée, pour les nouveaux éditeurs. Il est bon, parfois, d'aller vérifier les chiffres afin d'éviter des jugements qui ne correspondent pas à la réalité des faits.

Quoi qu'il en soit, je maintiens que les nouveaux éditeurs méritent toute notre considération. Ils ont su s'imposer avec brio sur la scène littéraire québécoise. Bravo à vous, éditrices et éditeurs de la première décennie de l'an 2000.

ERRATUM

J'ai commis une erreur de division dans mon dernier éditorial. M. Robert Ascah, trésorier de la Société d'histoire du Plateau, a eu la gentillesse de me la signaler et je l'en remercie : « Dans votre éditorial du n° 160 de *Lettres québécoises*, vous indiquez que 10 % (TVQ) de 229 millions équivalent à 2 290 000 \$. En fait, il s'agit plutôt de 22,9 millions, soit dix fois plus. Le gouvernement fait donc de très bonnes affaires avec les spectacles et pourrait donc augmenter sensiblement ses subventions à la culture. Vos arguments sont donc encore plus pertinents. »

La maison des gens de lettres...

Une quinzaine de membres fondateurs s'affairaient à convaincre les autorités — dites compétentes — à savoir principalement la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec de créer la « Maison des gens de lettres ». Ces derniers, composés entre autres, de Denise Boucher, André Roy, de la libraire Françoise Careil et qui ont élu l'écrivain Pierre Samson à titre de président du conseil d'administration ont jeté leur dévolu — dans un premier temps — sur l'édifice *Ægidius Fauteux* où logeait l'ancienne bibliothèque nationale du Québec. On voudrait en faire une coopérative d'habitations (60 appartements dont deux seraient réservés aux écrivains étrangers) tout autant qu'un lieu de création auquel s'ajouteraient des espaces de service et

de réunion. On a même pensé à y intégrer un local commercial pour la diffusion de notre littérature. On sait que l'édifice *Ægidius Fauteux* a été mis en vente en 2014 et que cette décision a provoqué un tollé. On a du reste nommé un comité dirigé par Claude Corbo et l'ex-ministre Michèle Courchesne pour en étudier la vocation.

Le hic est toujours l'argent : remettre en état l'édifice en question exige des millions, une vingtaine au moins. Cette dépense pourrait être faite, mais encore faudrait-il, me confiait Lise Bissonnette, ex-directrice de la Bibliothèque nationale, que les promoteurs puissent en assurer le fonctionnement. Et c'est là que le bât blesse. Ceux qui convoitent l'édifice en question

n'ont pas, du moins je suis porté à le croire, les reins assez solides pour mettre en marche ce projet. Cela signifie que la ville et le gouvernement du Québec devront investir des sommes considérables pour rénover un édifice vétuste. Le groupe, de son côté, rappelle aux instances concernées que la Maison de la littérature à Québec a été soutenue par la ville de Québec et le gouvernement au coût de 15 millions de dollars. Pourquoi cela ne serait-il pas possible à Montréal ? Le groupe insiste pour dire que l'édifice *Fauteux* est un choix parmi d'autres : les locaux de l'Hôtel Dieu de Montréal ou l'ancienne Agence de la santé de Montréal tout autant que l'Institut des sourdes-muettes pourraient faire l'affaire... A. V.

INFOCAPSULE